

27 JANVIER 2023

Flash Info

Cette lettre vous détaille le chantier à venir, mené dans le cadre des aménagements du Bus Nouvelle Génération, ayant un impact sur votre quotidien. Merci de votre compréhension.



Station Médéric : aménagement des quais de bus



Travaux du 05 décembre 2022 au 31 mars 2023

Phase N° 3 :

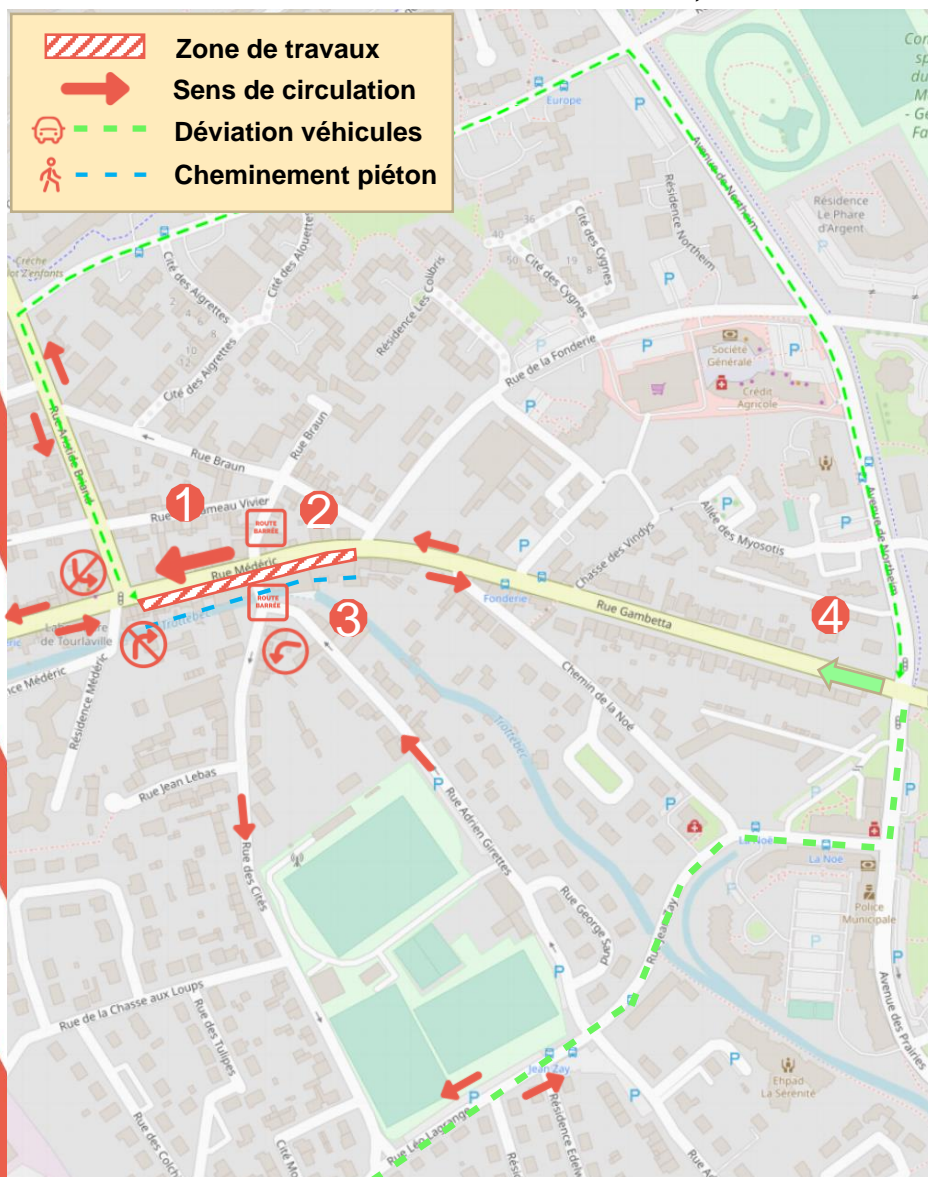


à partir du 6 février



5 semaines

Ces dates sont indicatives, hors aléas de chantier ou intempéries



1- Rue Médéric

Sens unique Est-Ouest

Le stationnement est interdit

2- Rue du Hameau Vivier



Route barrée

entre la rue Médéric et l'entrée de la rue du Hameau Vivier

3- Rue des Cités



Route barrée

entre la rue Médéric et l'entrée de la rue des Cités

4- Déviations

Les déviations véhicules sont indiquées pour du fléchage. Merci de suivre les panneaux.



Des **traversées piétonnes sécurisées**

sont mises en place.

Merci de les emprunter.



Vos commerces restent ouverts et accessibles

pendant toute la durée des travaux.

Se déplacer en toute sécurité à proximité des zones de chantier

Le rôle de la **signalisation temporaire** est de vous avertir d'une **modification de voirie** pour vous permettre de mieux anticiper la conduite dans la zone en travaux. Elle est représentée par des **panneaux avec un fond jaune** et des **marquages jaunes au sol**.

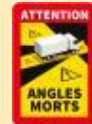
La **signalisation temporaire est prioritaire**, vous ne devez plus tenir compte de la signalétique blanche dans la zone concernée.



Je chemine à pied

Des **déviations piétonnes** ont été mises en place pour vous déplacer et traverser en toute sécurité. Si vous utilisez des rollers ou une trottinette non motorisée, vous devez circuler sur les trottoirs. Les zones de chantier sont interdites au public.

Les véhicules utilitaires, cars, bus, camions et engins de chantier comportent de nombreux **angles morts**. La hauteur du poste de conduite rend à peine ou pas du tout repérables les autres usagers se trouvant dans ces angles. Soyez vigilants lorsque vous circulez à proximité de ces véhicules.



Je roule en trottinette motorisée, à vélo

Les **pistes cyclables** restent empruntables, sauf mention contraire. Dans ce cas, trottinettes électriques et vélos circulent sur le côté droit de la **chaussée**, dans le respect du code de la route. Sur le trottoir, vous redevenez piéton.

Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à rouler sur les trottoirs. Pensez-y : casque et vêtements/équipements réfléchissants vous rendent visible des autres usagers.



Je circule en véhicule

Les voies de circulation sont maintenues, avec des modifications qui évolueront en fonction des besoins du chantier. Merci de suivre la **signalétique jaune**.

Ne vous engagez pas dans une intersection encombrée (rond-point, feu tricolore, croisement...); vous pouvez être immobilisé et par conséquent gêner le trafic.



Vos commerces restent ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux. Suivez les indications mises en places.



VOS CONTACTS

Une question ? Contactez les médiatrices des travaux :

• Angélique Lecanu
07 85 85 74 65 / angelique.lecanu@lecotentin.fr
Secteur Centre, Equeurdreville, Querqueville et gare

• Cathy Camus
06 08 24 15 40 / cathy.camus@lecotentin.fr
Secteur Octeville, gare, Carnot et Tourlaville



POUR S'INFORMER ET ÉCHANGER

Pour en savoir plus sur l'actualité du chantier, les rencontres et les détails concernant votre quartier :

- Rendez-vous sur le site capcotentin.fr
- Inscrivez-vous à la boucle WhatsApp, auprès des médiatrices, pour recevoir les dernières informations sur les travaux : téléchargez l'application et envoyez « Merci de m'inscrire à la boucle WhatsApp BNG »